ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Pour les informations fiscales d'ordre général et les services télématiques du lundi au vendredi de **9h** à **17h** pour les informations cadastrales de **9h** à **13h** (à l'exception des jours fériés)

800 90 96 96

depuis un téléphone fixe

numéro sans frais

0696668907

depuis le téléphone portable

avec coût variable de l'appel en fonction du plan tarifaire appliqué par votre opérateur

Il est également possible de réserver un rappel pour être recontacté au jour et à la plage horaire choisis.

0039.06.96668933

pour les appels de l'étranger (Le coût est à la charge de l'appelant)

Service SMS 339 9942645

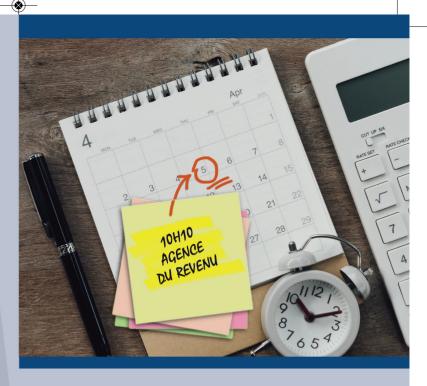
pour demander des informations fiscales simples et obtenir la réponse sur votre téléphone portable avec un SMS



www.agenziaentrate.gov.it

Publication par la Section Publications en ligne du bureau de Communication et de Presse

Projet graphique: Station graphique - Claudia Iraso



NOUVEL ACCUEIL DES BUREAUX DE L'AGENCE

Moins de temps d'attente. Plus de sécurité, de ponctualité et d'efficacité.





A partir du 15 septembre 2020, la manière dont les utilisateurs accèdent aux bureaux de l'Agence change: les canaux à utiliser sont la télématique et la réservation des rendez-vous, qui vous permet de réserver le service souhaité, à l'heure convenue et sans file d'attente.

RENDEZ-VOUS AU BUREAU

Améliore la qualité d'accès au bureau: sur réservation, il est possible d'obtenir le service souhaité, à l'heure convenue, sans faire la queue. Cependant, la réception des documents et des pratiques en présence est garantie - même sans rendez-vous - mais uniquement pour les cas urgents.

Il est possible de réserver les rendez-vous sur le site internet ou l'App de l'Agence.

Avec l'App mobile "AgenziaEntrate",
téléchargeable gratuitement sur IOS, Google et
Microsoft Stores vous pouvez contacter le centre
d'appels de l'Agence en utilisant le numéro de
portable dédié, envoyer un email pour recevoir des
informations sur certains sujets, prendre
rendez-vous avec un bureau et consulter les
réservations effectuées, retirer le ticket Web
pour se rendre au bureau le même jour,
en évitant les attentes inutiles et en vérifiant
le moment de votre tour au comptoir

RÉSERVATION AVEC TICKET WEB SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE

C'est un agenda quotidien qui vous permet de réserver un ticket à utiliser dans la même journée "en détachant" un ticket directement de votre PC ou smartphone. Le ticket web est émis sur le site internet de l'Agence, dans la rubrique "Contatta l'Agenzia" – "Assistenza fiscale" – "Elimina code online". Cliquez simplement sur "Prenota il ticket" pour obtenir la réservation auprés d'un bureau local.

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

(Centre de réservation unique - Cup)

Tous les contribuables peuvent utiliser l'agenda Cup pour planifier des rendez-vous. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 800.90.96.96 ou 0696668907 depuis le téléphone portable, en choisissant l'option 3. Les numéros sont actifs 24 heures sur 24 et vous permettent de choisir le bureau où vous rendre, en plus de la journée et de l'heure souhaités. Les appels sont également gérés via CUP.

SERVICES SANS SE RENDRE AU BUREAU

• services d'assistance "agile"

La première façon d'accéder à l'offre d'assistance, sans se rendre au bureau, consiste à utiliser des services agiles: pour obtenir un service il suffit d'envoyer la demande par e-mail ou e-mail certifié en joignant la documentation nécessaire. De cette manière, il est possible d'accéder à de nombreux services de la délivrance d'un certificat au code fiscal/carte santé, de la demande de remboursement à l'enregistrement d'un contrat. Pour trouver facilement les adresses consulter le guide "les services "agiles" de l'Agence du revenu".

Le portail Internet et le guichet numérique

Le canal d'accès aux services le plus rapide et le plus simple, permettant un dialogue immédiat, se fait à travers les services télématiques. Sur le site internet de l'Agence, sans qu'aucune inscription ne soit nécessaire, vous pouvez directement profiter de nombreux services, gratuits, disponibles 24h/24. Pour les autres, il est nécessaire d'avoir le code PIN, qui peut être demandé en ligne ou via l'application de l'Agence du revenu. En plus des identifiants de l'Agence, il est possible d'accéder aux services en ligne depuis la zone réservée via SPID, le Système d'identité numérique publique, ou via la Carte de Service National (CNS).